



**Numéro 112**  
16 juin 2021



## RDV TECHNIQUES

### RUCHES CONNECTEES

#### BLE

- Gestion du salissement

#### BETTERAVES

- Ravageurs : risque faible

#### MAIS

- Ravageurs : risque faible

#### DESHERBAGE MECANIQUE

#### SOJA

-Rappel Désherbage

#### PLAN DE RELANCE

## RDV TECHNIQUES

### Jeudi 17 juin : désherbage mécanique en maïs

Tour de plaine du GDA de la petite région nord 77 à 9 h 00 chez Camille Van Landeghem, Ferme de Salnove à Basseville.

Après un point sur l'actualité des cultures, nous visiterons des essais sur la thématique du désherbage mécanique et mixte du maïs dans un contexte d'Aire d'Alimentation de Captage.

### Jeudi 24 juin : choix variétal colza suivi d'un tdp itinérant protéagineux

**Matin** : RDV 11 h pour l'intervention de TERRES INOVIA sur le choix variétal colza 2022 (notation vigueur de départ, résistance aux ravageurs d'automne etc..), Chez Thomas Delalot, Launoy Renault, Verdelot.

Déjeuner\*

**Après-midi\*\*** : Départ à 14 h du tour de plaine itinérant des protéagineux avec la visite programmée de parcelles de Fèverole d'hiver, Fèverole de printemps (bio), pois d'hiver, pois de printemps + essais fertilisation, et soja + essais variétés entre Verdelot et Montapeine (Saint-Cyr-Sur-Morin).

\*Merci de vous inscrire auprès de Louise.

\*\*Le plan et horaire de RDV des parcelles visitées seront envoyés sur inscription.

## RUCHERS CONNECTES

### ▲ Pollinisateurs et traitements

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 17 du 15/06/2021. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures 2020-2021. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

**Louise VANCANENBROECK**

07 79 99 53 40

**Alexis CAULIER**

07 86 97 30 58

#### Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand

77350 LE MEE-SUR-SEINE

Tél. : 01 64 79 30 75

www.ile-de-france.chambagri.fr

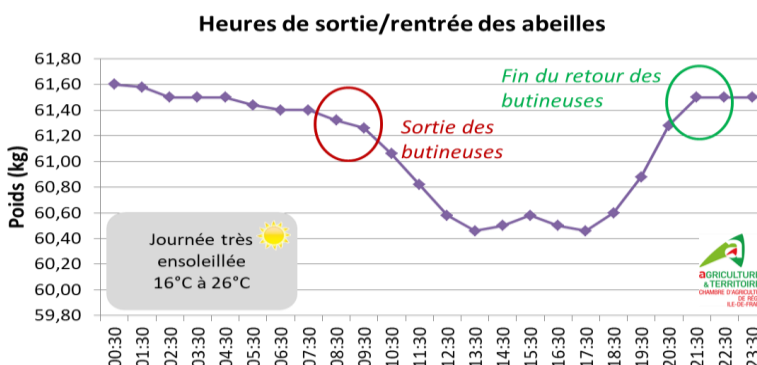
OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



Courbe issue du réseau de balances connectées de la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France

Pas de changement par rapport à la semaine dernière, les abeilles sont actives de 9 h à 21 h. Pour réaliser vos traitements, nous vous préconisons de traiter à partir de 21 h, heure à laquelle les butineuses sont rentrées à la ruche. Ces informations sont à compléter avec vos observations au champ, qui restent l'indicateur le plus fiable.

### ▲ Infestation d'adventices dans les parcelles

L'automne 2020 avait pourtant été favorable à la réalisation des programmes de désherbage... L'efficacité des programmes à la sortie hiver était jugée assez bonne, notamment suite à la période de froid intense de février. Cela se retrouve dans une partie de la plaine. Malheureusement une émergence de raygrass mais aussi de vulpins s'observent de plus en plus au printemps, sans solutions de désherbage. Ces infestations constituent un stock semencier qu'il va falloir gérer au mieux afin d'éviter des problèmes sur le long terme.

➤ **Observer vos parcelles en ce moment avant moisson** pour identifier les adventices présentes. Cette information est indispensable pour définir la stratégie agronomique la plus efficace pour les années à venir. C'est bien avant de décider de son assolement qu'il faut réaliser ce diagnostic.

➤ **Récolter les parcelles sales en dernier** ou si vous ne pouvez pas faire autrement, réaliser un nettoyage assez poussé de la moissonneuse après une récolte de parcelles sales. Cela permettra d'éviter la contamination des autres parcelles.

➤ **Penser dès à présent à votre stratégie de désherbage** dans la culture suivante ainsi qu'aux **leviers agronomiques** que vous pouvez utiliser pour limiter et réduire le stock semencier sur minimum 5 ans.

**Contactez votre conseiller pour établir le programme le plus adapté à votre situation.**

### ▲ Teignes

Risque : faible. Des papillons sont capturés depuis 1 semaine.  
Seuil indicatif de risque : 10 % de plantes touchées par des chenilles  
Pas d'intervention à prévoir pour le moment ; surveiller l'apparition des chenilles

### ▲ Noctuelles

Risque : faible avec peu d'observations de larves ou de dégâts sur feuillage pour le moment. Les premiers dégâts allant de 10 à 20 % sont observés depuis cette semaine.  
Stade de sensibilité : toute la période de végétation  
Seuil indicatif de risque : 50 % des plantes avec morsures récentes et/ou chenilles

### ▲ Pégomyies

Risque : faible. Peu de signalement de galeries pour le moment et toujours en dessous des seuils de risque.  
Seuil indicatif de risque :

- avant couverture : 10 % des plantes avec au moins une galerie
- après couverture : 50 % des plantes avec au moins une galerie et/ou présence d'asticots

### ▲ Charançon *Lixus juncii*

Ce nouvel insecte de forme allongé (voir photo) est observé dans les parcelles, principalement en bordure. Il est difficile à observer car il se laisse tomber au sol très facilement. Les femelles déposent leurs œufs dans les pétioles des feuilles. Puis les larves creusent des galeries dans le collet et créent ainsi une porte d'entrée au rhizopus.

➤ La lutte chimique contre les larves étant impossible, si observation dans la parcelle, une intervention sera nécessaire.

Notre conseil :

➤ Pro...



**RESERVE AUX ADHERENTS**



Charançon *Lixus juncii* (adulte) et dégâts dans le collet provoqué par la larve (source ITB).

## MAÏS

(stade 6 à 8 feuilles)

### ▲ Pucerons

Les populations de pucerons sont observées en faible proportion.

- Seuil d'intervention *metopolophium dirhodum* :  
entre 4 et 6 feuilles, 10 pucerons/plante  
entre 6 et 8 feuilles, 20 à 50 pucerons/plante
- Seuil d'intervention *sitobion avenae* : entre 3 et 10 feuilles, 500 pucerons/plante
- Pas d'intervention à prévoir

### ▲ Pyrales

Avec le froid persistant, le vol des pyrales a pris du retard cette année. Les fortes températures de cette semaine devraient être corrélées avec les premières captures. Il est encore trop tôt pour poser trichogrammes afin de viser les premières pontes de pyrales.

La lutte chimique devra avoir lieu au pic de vol, régulièrement début juillet mais à adapter en fonction des captures de l'année.

- Pour l'instant, aucune intervention à prévoir.

Seuil indicatif de risque : 10 % de plantes porteuses d'ooplaques (pontes de pyrales).

## RAPPEL DESHERBAGE MECANIQUE BETTERAVES ET MAÏS



Les conditions actuelles sont favorables aux désherbages mécaniques. Il est nécessaire d'avoir 2-3 jours sans pluie pour dessécher les adventices après binage et éviter des relevées.

**Sur Maïs** : l'intervention de houe rotative ou de binage est possible à partir du stade 2-3 feuilles. Pour éviter le recouvrement des maïs la bineuse à moulinet peut être utilisée à partir du stade 6 feuilles. Il est préférable de passer juste avant la fermeture du rang. Sur les passages tardifs, attention à ne pas abimer les racines coronaires.

En mai 2020, une **vidéo en trois épisodes** a été réalisée pour mettre en avant les techniques de désherbages mécaniques du maïs. L'objectif de ce type d'essais est de tester des alternatives aux produits phytosanitaires et notamment des molécules à forte mobilité comme le S-Métolachlore. Pour découvrir cette expérimentation, cliquer sur le site de la Chambre d'agriculture :

<https://idf.chambre-agriculture.fr/la-chambre/nos-videos/le-desherbage/>

**Sur Betteraves** : les stades au sein d'une parcelle sont parfois hétérogènes selon les types de sol, ce qui peut compliquer l'intervention. Un binage précoce à 6-8 feuilles peut parfois nécessiter un nouveau passage selon la pluviométrie et les relevées avant la fermeture du rang.

**Conditions d'utilisation des outils de désherbage mécanique sur betterave :**

(Source : ITB)

	Bineuse simple	Bineuse avec moulinets	Houe rotative	Herse étrille Treffler *
Stade limite final	80 % de couverture	12 feuilles	8-10 feuilles	10-12 feuilles
Stade optimum d'intervention sur les adventices	Avant 4 feuilles	Avant 2 feuilles vraies	Avant 2 feuilles vraies	Avant 2 feuilles vraies
Efficacité sur dicotylédones	bonne		bonne	bonne
Efficacité sur graminées	bonne	faible sur le rang	faible	faible
Guidage	Roue profilée, caméra ou GPS		-	-
Type de sol	Tous sauf cailloux		Eviter en terre de craie ou avec cailloux	Tous sauf cailloux
Vitesse de travail	10 à 12 km/h		15-18 km/h	5-6 km/h

\* Ne pas utiliser d'autres types de herse étrille qui provoquent trop de dégâts sur les betteraves.

## SOJA (stade 2 feuilles vraies à trifolié)

### 📌 Rappel désherbage de post levée au stade trifolié du soja

Avant  
d'atta  
chéris

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Po

CO

PUL

ou

2 p

Rec

(1) Co

feuille

Afin

pas

ou so

Con

amp

### 📌 Antigraminées spécifiques

**ATTENTION:** La cléthodime n'est plus homologuée sur soja

Sur ray-grass:

➤ AC

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Sur v

➤ AC

➤ ET





### **Alimentation locale et solidaire : Paniers Fraicheur**

Faites vite ! L'appel à projets de **la mesure alimentation locale et solidaire** se termine le 2 juillet 2021, et il reste 2 millions d'euros pour soutenir les projets en Ile-de-France !

Pour rappel, dans le cadre du **plan de relance**, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation déploie, depuis le début de l'année 2021, 30 millions d'euros afin d'encourager les projets permettant aux personnes modestes ou isolées d'accéder à une alimentation locale et de qualité sur l'ensemble du territoire.

À titre d'exemple, pourront être financés, **à hauteur de 80% d'aide pour un minimum de dépenses de 2000 €** :

- la création de drive fermier ciblant les populations précaires ou en zone rurales isolées,
- l'équipement en véhicules et matériels de livraison permettant la distribution de paniers d'alimentation aux personnes isolées ou modestes,
- la mise en place de marchés de producteurs ou l'implantation de casiers alimentaires dans des zones peu équipées en commerces alimentaires et/ou pour des personnes n'ayant pas facilement accès aux transports en commun,
- l'achat d'équipements collectifs de conditionnement ou de transformation de produits frais et locaux notamment les produits alimentaires non valorisés par ailleurs, pour une distribution aux associations caritatives (confiture par exemple).

Pour toute information complémentaire concernant cette mesure, rendez-vous sur le site de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, dans la rubrique « Plan de Relance » accessible depuis le lien ci-dessous :

[Alimentation locale et solidaire](#)

**Si vous avez un projet, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, qui vous accompagnera dans le montage et le dépôt de votre dossier d'appel à candidatures :**

**Pauline LE BOURNOT**

Conseillère Commercialisation et diversification

Tél : 01 64 79 30 61 / 07 52 60 19 58

Email : pauline.lebournot@idf.chambagri.fr



Retrouvez les bulletins Info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides cultures sur notre site Internet.  
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762,  
dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**